

COMITE DE L'AUBE DE BASKET

Rapport du vérificateur aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, je vous présente le rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

J'ai procédé à l'audit selon les normes comptables applicables en France, permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Avec un total bilan de 83 583.37 € et un résultat bénéficiaire de l'exercice de 415.94 €, je certifie que les comptes annuels donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité de l'Aube de Basket à la fin de cet exercice.

Troyes, le 01 Juin 2016

Le vérificateur aux comptes

Maëlle BLANC